

PRÉFET DE LA CORRÈZE

Service départemental de communication interministérielle de la Corrèze

Tulle, le 24 juin 2019

COMMUNIQUÉ - PRESSE

Activation de la vigilance Orange du plan canicule en Corrèze

Au vu des conditions météorologiques, le département de la Corrèze vient d'être placé **en alerte orange canicule.** Les températures diurnes pourraient atteindre en moyenne 34 °C sur la Basse-Corrèze et 31°C sur la Haute-Corrèze. Les températures nocturnes pourraient atteindre en moyenne de 16°C à 20°C selon l'altitude.

En conséquence, le préfet de la Corrèze a décidé d'activer le « niveau 3 – alerte canicule » du plan départemental de gestion de la canicule, en concertation avec l'Agence régionale de santé (ARS).

L'ensemble des services sanitaires de la région et du département est ainsi mobilisé et les mesures de prévention prévues dans le plan national sont :

- assurer la permanence des soins auprès des médecins de ville et la bonne réponse du système de santé;
- mobiliser les établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur ;
- mobiliser les maires et les associations pour permettre l'assistance aux personnes isolées et/ou à risque :
- informer la population sur les mesures de prévention liées à la chaleur.

Le préfet appelle chacun à la plus grande vigilance. Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments et les personnes isolées sont plus fragiles face à la canicule.

Contact presse

Amandine Barrat

① 05.55.20.56.75 – fax : 05.55.20.73.43 amandine.barrat@correze.gouv.fr



